



**HAL**  
open science

## Discours d'introduction. Une question de 40 ans...

J.M. Ningre

► **To cite this version:**

J.M. Ningre. Discours d'introduction. Une question de 40 ans.... Forêt Méditerranéenne, 2005, XXVI (1), pp.3-4. hal-03564571

**HAL Id: hal-03564571**

**<https://hal.science/hal-03564571v1>**

Submitted on 10 Feb 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Discours d'introduction

Mesdames et Messieurs,  
Chers collègues et amis

Ce n'est tout de même pas de notre faute si, contrairement au fleuve côtier du même nom, la forêt du Var se trouve bien dans le Var. Et, ce n'est pas non plus de notre faute, si notre Association n'existait pas encore, quand une partie de cette forêt a été, il y a quarante ans, comme fauchée par une sale bestiole, la cochenille, *Matsucoccus feytaudi*, qui y en a presque éradiqué un de ses arbres emblématiques : le pin maritime.

Voilà cependant pourquoi nous nous retrouvons, une fois de plus cette année, dans le Var : un département où nous nous trouvons bien, où nous sommes bien reçus. Ceci n'a, d'ailleurs, rien d'étonnant, puisque, il faut bien le dire, c'est le département le plus forestier de la région et, même, de toute la France métropolitaine.

Donc, en premier lieu, je remercie les autorités du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, du Conseil général du Var et de la Commune du Cannet-des-Maures, d'avoir permis notre manifestation au cœur-même de la Provence, ainsi que les services du ministère chargé de la Forêt de nous permettre de compléter ces journées par une visite de terrain le 23 novembre 2004 dans les Cévennes Ardéchoise et Gardoise.

Cette fois encore, en 2004, nous avons pris en charge cette manifestation dont l'idée nous a été suggérée, non pas par le secrétariat de l'association, mais par l'un de nos adhérents. En effet, c'est mon ami Jean-Michel Ningre, chef du service forestier de l'administration de l'Etat dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (D.R.A.F.), mais aussi ancien chef du service forestier de la Direction départementale de l'agriculture et de la forêt du Var (D.D.A.F.) et fidèle de l'Association, qui nous a engagés dans cette démarche. Son idée, il vous le dira tout à l'heure, était qu'après la catastrophe sanitaire des années 1970, puis l'œuvre des chercheurs de l'I.N.R.A. et du Cemagref, et, enfin, celle de la Nature, on pouvait imaginer que le pin maritime reprenne sa place dans les Maures et l'Estérel. Aussi, que l'on soit forestier ou simple administrateur éclairé des territoires, ne nous semblait-il pas inutile de réfléchir, tous ensemble et dès maintenant, à ce probable retour ?

Il se trouve qu'en préparant ces journées, nous avons pris un peu mieux conscience que le pin maritime, en méditerranée, ne se limitait pas aux seuls massifs côtiers du Var mais concernait aussi, non seulement d'autres peuplements bien venants de ce département, mais encore, de nombreux autres territoires : depuis l'Aude jusqu'à la vallée de la Restonica en Corse, en passant, nous allons le voir, par le Gard et l'Ardèche... et, même, les Bouches-du-Rhône !

Je ne veux pas vous résumer les débats qui vont suivre (et qui n'ont, donc, pas encore eu lieu !), je voudrais simplement remercier ceux qui, une fois encore, ont pensé que l'Association Forêt Méditerranéenne permettrait d'explorer cette question en réunissant celles et ceux qui en savent un peu plus que les autres, qu'ils soient de l'Ardèche, de l'Aude, des Bouches-du-Rhône, de la Corse, du Gard ou, même, du Var (par ordre alphabétique !).

Alors, doit-on crier (en plagiant un air connu !) : "Au secours ! le pin maritime revient !" ou, au contraire, se réjouir : "Bravo ! il est de retour !" ... Ce sont là, les questions qui nous seront posées au cours de ces journées.

Je vous remercie, donc, messieurs les "sachants" qui avez accepté de venir nous apporter votre savoir. Et je vous remercie, enfin, vous tous, d'être là, pour partager, vous aussi, vos expériences, vos doutes et vos questions.

Soyez, tous, les bienvenus !

Guy BENOIT de COIGNAC (alors président de Forêt Méditerranéenne)

Le mardi 7 octobre 2004

## Une question de 40 ans...

Il y a un intérêt très fort à parler du pin maritime en Provence-Côte d'Azur pour plusieurs raisons :

- l'extension géographique de cette essence n'est pas négligeable puisqu'elle couvre potentiellement les Maures et l'Estérel, soit environ 100 000 ha, et peut se retrouver dans d'autres zones (dans des conditions qui seront sans doute précisées par certains intervenants) ;
- dans ces régions est présente une variété particulière du pin maritime, dite mésogéenne, qui se retrouve ailleurs sur le pourtour méditerranéen ; ceci n'empêche pas l'existence aussi de peuplements de la variété atlantique, observables çà et là sur des surfaces plus ou moins grandes. Ce point aussi devra être discuté ;
- les qualités de forme et de croissance de la variété mésogéenne témoignent de sa bonne adaptation au milieu, qui est pourtant plutôt difficile, avec la sécheresse estivale et les incendies, en même temps qu'elles prouvent son intérêt économique ;
- ces peuplements se rencontrent en mélange avec le chêne-liège et le maquis, et constituent ainsi un milieu particulièrement riche au plan biologique, l'ensemble fournissant des productions ou des ressources (des « aménités ») variées.

Toutefois, on hésite à mettre les phrases qui précèdent au présent tant ont été dévastateurs les effets de l'attaque de la cochenille *Matsucoccus feytaudi*, associée à d'autres insectes, attaque qui s'est traduite par la disparition de très nombreux arbres dans les années 1960-1970. Ceci sera la « toile de fond » des débats qui vont avoir lieu ici, au moins en ce qui concerne le pin mésogéen et la Provence.

L'important à noter est que cet insecte sévit toujours, à la fois sur les semis qui sont apparus après la première attaque, et sur les peuplements périphériques initialement épargnés. C'est donc la question de la résistance à ce ravageur qui se pose en tout premier lieu. On peut imaginer que cette résistance devra venir de la sélection de variétés trouvées hors de l'aire primordiale, puis de leur éventuelle introduction, ou qu'elle pourra venir de l'identification d'individus locaux naturellement résistants, puis de leur diffusion ; voire qu'elle résultera d'un équilibre avec des prédateurs de *Matsucoccus*.

La recherche s'est attelée à ces questions dès que l'importance des dégâts est apparue. Des variétés résistantes ont été préconisées, mais le choix s'est compliqué d'une alternative : attendre ou non l'apparition d'une résistance locale. Faute de solution immédiate, l'administration a encouragé un dispositif de plantations de « pré-développement » dont les résultats devront être exploités.

Dans la région P.A.C.A., et plus particulièrement dans le Var, et encore plus particulièrement dans les Maures au pied desquelles nous nous trouvons, la question du devenir du pin maritime continue de se poser. Tous ceux qui ont un motif à s'intéresser à cet arbre, notamment les propriétaires forestiers publics ou privés, mais pas seulement eux, espèrent que ces deux journées d'exposés et de discussions permettront d'apporter des éléments de réponse.

**Jean-Michel NINGRE**

Chef du Service régional de la forêt et du bois

Direction régionale de l'agriculture et de la forêt Provence-Alpes-Côte d'Azur